



HAL
open science

La puissance des États et la globalisation

Jacques Fontanel, Fanny Coulomb

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Fanny Coulomb. La puissance des États et la globalisation. Jacques Fontanel. Économie politique de la sécurité internationale, l'Harmattan, pp.281-312, 2010, La Librairie des humanités, 978-2-296-11341-1. hal-02066970

HAL Id: hal-02066970

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02066970v1>

Submitted on 13 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La puissance des Etats et la globalisation

Jacques Fontanel, Fanny Coulomb

La puissance des Etats et la globalisation
(avec Fanny Coulomb)

in Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie.
(Edition Jacques Fontanel, Avant-propos de K.Arrow),
Côté Cours, Grenoble, décembre 2002.

Résumé : La globalisation économique d'aujourd'hui ne ressemble pas à celle qu'avaient imaginés les grands classiques et libéraux du XIXe siècle ; L'économie de marché est dominée par les firmes multinationales et l'intervention des Etats. Les organisations internationales qui gèrent et organisent l'économie mondiale sont fortement influencées par les intérêts grandes puissances économiques et politiques. Les guerres économiques et militaires ne se sont pas éteintes, elles rythment toujours le cours de l'économie internationale. Les acteurs étatiques utilisent les armes économiques pour contraindre un adversaire ou un ennemi. Le néo-mercantilisme gagne du terrain. La globalisation n'a pas particulièrement favorisé la paix internationale, seule une conception plus humaniste de la gestion des facteurs économiques pourraient réduire les tensions entre les Etats.

La guerre naît des conflits d'intérêts. Traditionnellement, elle avait pour objectif principal, outre la recherche pure de puissance, la prédation des ressources physiques et des hommes et elle conduisait parfois à l'esclavage ou à la perte de citoyenneté des vaincus. Ainsi, un pays pouvait se développer au détriment d'autres entités similaires. L'idée de pacification des relations internationales par le commerce a été associée au libéralisme anglo-saxon. Pour Adam Smith, la mondialisation est un moyen d'améliorer la division du travail et le commerce international se présente alors comme un moyen intéressant d'accession aux richesses et à la pacification des Nations. Aujourd'hui, pour l'école de pensée dominante, la première vertu de la mondialisation est sa capacité à accroître la prospérité économique, laquelle à son tour est supposée favoriser l'expression des valeurs pacifiques dans le monde. L'idée de la pacification inéluctable des relations internationales par l'essor du commerce international remonte aux origines de la théorie libérale, pour laquelle la multiplication des interdépendances économiques fondées sur les principes du marché accroît la prospérité économique de chaque nation participant aux échanges, tout en conduisant à la diminution du rôle économique de l'Etat. Il a alors été un peu rapidement affirmé que « lorsque les produits s'échangent, les soldats ne vont pas en guerre ». Or, l'histoire témoigne de l'importance de ces deux piliers pour constituer les empires. La guerre ne produit pas seulement des destructions, elle peut aussi enrichir (en appauvrissant l'ennemi) ou renforcer la puissance

de l'Etat. La révolte contre le colonialisme, forme de mondialisation par la domination, a constitué un moyen de libération des hommes et, à ce titre, elle porte en elle un projet de développement économique, social et humain. La question souvent énoncée dans le concert international, déjà évoqué par Sun Zi, est de déterminer le coût d'opportunité de la guerre. Celui-ci ne calcule pas seulement les coûts directs de la campagne militaire elle-même, il propose aussi la comptabilisation des destructions et des manques à gagner de part et d'autre. Plus ce coût est élevé, moins la guerre est probable, plus les liens commerciaux sont forts, plus le coût d'opportunité augmente. Dans ce contexte, la mondialisation rend les Etats économiquement plus solidaires et donc moins sensibles aux sirènes guerrières. D'ailleurs, les ruptures d'échanges commerciaux constituent un signal de conflit, qui s'apparente militairement à la destruction de ponts.

L'« actuelle » mondialisation ne se présente pas, dans son principe, comme un processus économique et politique nouveau. A la fin du XIXe siècle, avec la colonisation et le partage du monde, la paix semblait promise grâce aux connaissances économiques (dissuasives par la mise en évidence des interdépendances économiques et du coût matériel de la guerre), au partage du monde (dissuasion par la stabilité d'un monde presque entièrement conquis et partagé) et aux coûts humains de la guerre (dissuasion par l'horreur des morts aux champs de bataille et aux destructions matérielles). Les théoriciens de l'école de Manchester prévoyaient l'avènement imminent d'un monde pacifié par le cosmopolitisme universel découlant de l'accroissement des interdépendances économiques. En son temps, Friedrich Engels fut l'un des seuls économistes à condamner ce « type de mondialisme capitaliste » qui, dans son essence même conflictuelle, devait s'effondrer à la suite d'une grande guerre mondiale très meurtrière mettant aux prises les grandes nations industrielles de l'Europe. Précédemment, Karl Marx considérait que la bourgeoisie rendait cosmopolite la production et la consommation de tous les pays, créant ainsi une dépendance mutuelle entre nations. Avec le développement des technologies de l'information, la bourgeoisie devait entraîner les nations barbares dans le courant de la civilisation. La mondialisation constitue une démarche « progressiste ». Cependant, la disparition définitive des conflits n'aura lieu que lorsque l'extension inéluctable du mode de production capitaliste débouchera sur la victoire du prolétariat, synonyme d'avènement de la société sans classe, d'abord dans les Etats pris isolément (mise en place du socialisme), ensuite au niveau mondial (avènement du communisme) La fin de la guerre des classes devait alors signifier aussi la fin des guerres.¹ Cette première mondialisation analysée par Marx et accusée d'être belligère par Engels s'est achevée en 1914, car la guerre a stoppé le processus de mondialisation, laquelle n'a pu reprendre son cours qu'un demi siècle plus tard. Contrairement aux idées généralement reçues, la théorie marxiste n'a de son côté que peu contribué à l'analyse des stratégies économiques de puissance des Etats. Elle a transposé la lutte des classes qui existe au sein de chaque économie nationale au niveau international, faisant de ce principe fondateur l'explication des conflits internationaux, quelle que soit leur nature. Toute tension

¹ Karl Marx, Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, 1848

internationale trouve son origine dans les contradictions fondamentales du système capitaliste, qui conduit inéluctablement à la crise et à l'exploitation des travailleurs et, par extension, des nations les moins industrialisées. La difficulté majeure pour ce corpus théorique réside en fait dans la question de l'autonomie de la politique étatique par rapport à la sphère économique. Pour Boukharine², au stade du capitalisme d'Etat, l'administration publique centrale a un rôle économique déterminant dans l'évolution des structures économiques internationales, lesquelles sont marquées par une concurrence accrue, conduisant les gouvernements à prendre des mesures agressives de "guerre économique", susceptibles, à terme, de dégénérer en conflits armés.

En 1945, avec l'antagonisme des deux systèmes, le retour vers les Etats et les alliances et la « guerre froide » furent des freins au processus de mondialisation. La mondialisation s'est caractérisée « in fine » en une partition des Etats en fonctions des trois régimes économiques d'économie de marché, économies planifiées et Tiers-monde. En dépit de sa faible représentation dans la théorie économique, l'idée de la "guerre économique" n'a cependant pas cessé de se diffuser dans des écrits économiques non "scientifiques", durant la guerre froide mais aussi depuis la fin de celle-ci. Depuis le début des années 1980, les analyses contradictoires se heurtent sur la place publique pour étudier les effets de la mondialisation libérale. Pour les tenants de la théorie de la globalisation, les interdépendances économiques croissantes tendent à réduire l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie, et ce d'autant mieux que la généralisation des règles du marché constitue un facteur de solidarité et de paix. À l'opposé, dans une perspective "néo-mercantiliste", l'économie internationale serait de plus en plus marquée par les stratégies nationales, chaque Etat cherchant à promouvoir son intérêt propre sur la scène mondiale. La compétition économique et technologique exacerbée concernerait, directement ou indirectement, non seulement les entreprises nationales ou multinationales mais aussi les Etats et les régions, ou même les organisations internationales privées ou publiques. Ces deux conceptions théoriques ne sont pas également représentées dans la théorie économique³. Dans cette logique, le pouvoir politique devrait donc progressivement s'effacer devant les impératifs économiques, ce qui répondrait à la volonté d'affirmation d'une science économique comme discipline propre, non polluée par les préoccupations politiques de court terme. Si les économistes classiques reconnaissent les entorses au principe du libre-échange des Etats, les néo-classiques ont postulé qu'aucun problème "politique" ne devait s'immiscer dans le champ de la "théorie pure". Deux postulats de base ont dès lors accompagné les développements ultérieurs de la théorie dominante : d'abord, la paix est la situation normale ; ensuite, le développement du commerce international est un facteur de paix. Dans ce contexte, les objectifs politiques des Etats sont supposés sans effet économique objectif

² Cette analyse de Boukharine autour de la question spécifique de la guerre économique n'a eu que peu de prolongements dans le courant marxiste, du fait de la domination idéologique du concept de matérialisme historique.

³ Voir Fanny Coulomb (1998), *Les théories économiques de la guerre, de la paix et de la défense*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Pierre Mendès France de Grenoble, décembre.

et les variables économiques et sociales ne peuvent jamais constituer une arme de rétorsion à l'encontre d'un pays rival ou ennemi.

Le fort niveau d'abstraction des modèles économiques néoclassiques des relations économiques internationales, même si des développements théoriques récents ont permis d'approfondir l'analyse du protectionnisme et des "politiques commerciales stratégiques" ne permet guère d'introduire les objectifs politiques des Etats, mais aussi ceux de tous les acteurs internationaux.

D'abord, dans le contexte d'interdépendance économique accrue, l'économie peut être envisagée comme une arme au service de la puissance étatique.

-Ensuite, l'idée d'une mondialisation économique pacificatrice a été contestée par tout un courant théorique, lequel insiste sur les jeux de pouvoir redessinant les structures économiques internationales.

I – Les variables économiques comme armes au service de la puissance étatique

L'éventualité d'une utilisation de l'économie comme d'une arme au service des objectifs politiques des Etats a été négligée par les économistes libéraux, qui ont abandonné cette perspective aux politologues. Cependant, certains économistes "hétérodoxes" ont revendiqué la prise en compte dans l'analyse économique des objectifs stratégiques poursuivis par les Etats. Ces analyses restent relativement dispersées. Une difficulté majeure réside dans la difficulté de définir précisément la notion de guerre économique, mais aussi dans les problèmes d'évaluation des conséquences réelles de l'application de l'arme économique.

I.1. Le concept de guerre économique, support d'une nouvelle définition de la sécurité nationale

Selon Claude Lachaux⁴, trois finalités à la guerre économique coexistent : économique, politique et militaire. L'idée de la puissance intervient alors fortement dans toutes les dimensions de la vie politique, sociale et culturelle. Il est difficile d'analyser toutes les composantes de la puissance. Sur un plan économique, l'idée d'un développement économique obtenu au détriment des autres Nations a parfois été avancé, notamment dans les analyses sur les stratégies d'exportations paupérisantes, les politiques de "beggar-thy-neighbour" ou encore le concept de sous-développement comme facteur du développement. Par ailleurs, les sanctions en vue de provoquer des dommages économiques importants à un pays pour qu'il change de politique (apartheid, violation des droits des minorités, tyrannies, etc.) constituent un instrument de puissance économique essentiel, très utilisé durant la guerre froide. Dans ce cas, les moyens de

⁴ Claude Lachaux (1992) *Sommes-nous en guerre économique ?*, Revue de Défense Nationale, juin 1992.

pression économique utilisés dans un conflit armé peuvent être appliqués, notamment l'embargo, le blocus ou la destruction d'objectifs économiques. La guerre économique peut aussi viser l'affaiblissement de la puissance militaire d'un État, soit en situation de guerre (blocus), soit en situation de paix relative. Ainsi peut-on développer des stratégies de contrôle à l'exportation de produits duaux, mi-civils, mi-militaires, afin d'empêcher l'armée adverse d'accroître son potentiel. Des moyens " paramilitaires " peuvent également être employés, notamment le contrôle de l'exportation de produits stratégiques. Cette politique a été engagée par les pays occidentaux à l'encontre des pays socialistes, avec le fonctionnement du COCOM⁵.

Plusieurs présentations historiques, juridiques, analytiques ou théoriques ont été faites⁶, mais il n'existe pas encore de définition claire, acceptable ou acceptée de ce concept dans la littérature économique. Une difficulté supplémentaire réside dans le fait qu'aujourd'hui, ce terme est employé pour désigner une compétition économique internationale devenue particulièrement exacerbée. De manière générale, il recouvre l'idée selon laquelle l'économie est un lieu de conflits, dont les objectifs portent sur la répartition des richesses mondiales. Dans ces conditions, la conquête des marchés se substitue, au moins partiellement, à l'invasion territoriale. Il s'agit alors d'une guerre permanente, engagée par les nations et leurs entreprises, en vue d'un partage plus favorable de la production mondiale en faveur des intérêts nationaux. Les restrictions et les obstacles douaniers, les contingentements, les normalisations industrielles, l'espionnage et l'intelligence économiques, le contrôle direct ou indirect des marchés financiers, la recherche constante de "monopoles" sont autant d'armes aussi destructrices qu'efficaces pour la recomposer la hiérarchie internationale des puissances au profit des États qui les utilisent. L'Organisation Mondiale du Commerce se poserait dans ce contexte comme l'arbitre d'une compétition aux effets parfois violents, selon des règles favorables aux pays les plus développés.

Il semble néanmoins plus satisfaisant d'analyser la guerre économique sur la base de trois indicateurs qui rendraient à ce concept une originalité qui justifierait son utilisation. D'abord, il s'agit d'une guerre déclarée, comme l'a été le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba depuis bientôt un demi siècle. Ensuite, elle est fondée sur un grief précis. Enfin, elle suppose pour les deux belligérants des pertes économiques potentielles non négligeables, que chacun d'eux espère moindres que celles de son adversaire⁷. Plusieurs stratégies de guerre économique coexistent,

⁵ Coordinating Committee for Multilateral Controls. Il faut noter que ce contrôle, créé en 1949, a disparu depuis 1994. Pour Lachaux, la finalité du COCOM était bien militaire. Il réfute l'idée selon laquelle les États-Unis s'en seraient servis comme "arme commerciale" contre l'Europe. Pour lui, cette mesure a en définitive plus profité aux industries européennes qu'aux industries américaines. (op.cit. p 32)

⁶ Lachaux, C., Lamoureux, C., Labbé, M.H. (1987), *De l'arme économique*, Fondation des Etudes de Défense Nationale, FEDN, Paris; Lemeilleur, L. (1997), *Le pouvoir de sanctions économiques du Conseil de Sécurité*, Thèse de Droit Public, Grenoble; Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), *La guerre économique*, Ares XIII.4. Grenoble.

⁷ Coulomb, F, Bensahel, L., Fontanel, J. (2007), The concepts of Economic War and Economic Conflicts in a Global Market Economy, in Elsner Wolfram (ed.) *Arms, War, and Terrorism in the Global Economy Today. Economic Analyses and Civilian Alternatives*, Bremer Schriften zur Konversion, Band 13, LIT Verlag, Hamburg.

notamment le contrôle des échanges commerciaux (comme le refus du gouvernement américain de fournir les céréales prévues à l'URSS en représailles après l'invasion de l'Afghanistan), l'appauvrissement par l'effort de préparation à la guerre (ce qui fut le cas pour l'URSS devant la puissante économie américaine), la stratégie de la punition internationale (appliquée contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie), la politique de l'enserrement (Ostpolitik), la stratégie de la violence économique (contre Cuba) ou la stratégie de la rupture (exercée à l'encontre de la Yougoslavie par l'URSS sur fondements de politiques économiques rivales)⁸.

Le blocus contre Cuba est à ce titre intéressant à étudier, puisqu'il s'est étalé sur dix administrations consécutives, avec une rigueur d'application variable. Fondée au départ sur le « Trading with the enemy Act (TWEA) promulguée en 1917 qui avait pour but de restreindre le commerce avec les nations jugées hostiles, elle a été poursuivie par le Foreign Assistance Act (1961) qui autorise le Président à engager un embargo total entre les USA et Cuba et l'interdiction d'une aide au gouvernement cubain. En 1979, l'Export Administration Act (EAA) autorise le Président à contrôler les exportations et réexportations de biens et technologies qui contribueraient à améliorer le potentiel militaire d'un pays au détriment de la sécurité nationale américaine. En 1992, la Cuban Democracy Act (loi Torricelli) a permis de renforcer les mesures économiques contre Cuba et fournit une justification normative à l'extraterritorialité du blocus (notamment les filiales des sociétés américaines ne doivent pas commercer avec Cuba). Enfin, le *Cuban Liberty and Democratic Solidarity (LIBERTAD) Act* ou loi Helms-Burton de 1996, vise à décourager les investissements étrangers et à internationaliser le blocus contre Cuba, tout en réduisant les prérogatives du Président. Pour le gouvernement cubain, qui estime son préjudice total à plus de 236 milliards de dollars⁹, il s'agit d'un acte de guerre, selon la définition donnée en 1909 par le droit de la guerre maritime à la Conférence navale de Londres, d'autant que les sanctions s'appliquent aussi aux sociétés étrangères qui commercent avec Cuba. Aujourd'hui, le Président Obama n'entend pas changer cette politique, avec une légère inflexion qui porte sur les droits des familles (visites ou quelques envois de fonds). Les préjudices principaux portent sur la santé publique (refus d'envoi de médicaments ou d'appareils médicaux sous brevets américains) et l'alimentation. L'ONU a maintes fois demandé à l'administration américaine d'abandonner cette politique embargo, mais sans succès.

I.2. La puissance des Etats, une variable à forte influence économique.

Les théories des relations internationales reconnaissent à l'économie son rôle souvent primordiale dans la représentation de la puissance des Etats, se

⁸ Fontanel, J. (2005), La globalisation « en analyse ». Géographie et stratégie des acteurs, Collection Librairie des Universités, L'Harmattan, Paris .

⁹ Ambassade de France à Cuba (2009), Rapport de Cuba sur la résolution 63/7 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique », La Havane, Cuba.

référant ainsi aux fondements mercantilistes d'origine et à leurs épigones. Ainsi, en 1945, Albert Hirschman¹⁰, économiste politique, s'interroge sur la puissance des Nations, sur la vulnérabilité des économies nationales et sur l'utilisation de l'arme économique (par les quotas, le contrôle des échanges, et des investissements étrangers, notamment). Pour lui, les nations mènent une politique de puissance (" *power-minded policy* "). A l'instar des analyses de Machiavel, les " stratégies économiques " des États n'ont pas toujours été bien conçues. Hirschman met en évidence les capacités d'utilisation du commerce extérieur (aide extérieure, flux de capitaux ou négociations commerciales) comme instrument de pression politique. La concentration du commerce permet ainsi de mesurer la dépendance, et donc la vulnérabilité, d'un pays vis-à-vis de l'extérieur. Il a mis en évidence l'indice de préférence des grands pays pour les importations en provenance des pays les moins puissants, soulignant ainsi que « in fine » le " laissez faire " reste une exception, les contrôles, les protections et les échanges inégaux étant la règle. Dans ces conditions, les États se proposent de modifier les flux commerciaux à leur profit. Alfred Hirschman rénove alors l'analyse de Friedrich List qui s'opposait à une concurrence internationale généralisée dans une situation caractérisée par des États aux niveaux de développement inégaux.

Thomas C. Schelling¹¹ s'est intéressé à la politique économique internationale conduite au moyen des instruments du commerce extérieur que sont le protectionnisme, les sanctions économiques ou le contrôle des produits stratégiques. Dans ce contexte, la théorie économique se devait d'intégrer ces politiques qui modifient ainsi les règles « normales », mais hypothétiques, définies par l'économie libérale. Plus récemment, David Baldwin¹², dans *Economic Statescraft* (art de la politique) a étudié les techniques économiques disponibles comme instruments de politique extérieure. Il s'agit de soutenir la Nation dans un contexte d'interdépendance économique croissante, afin de défendre l'intérêt national. La théorie libérale de la globalisation n'accorde qu'une importance relative à cette action des États, alors que l'analyse marxiste considère les politiques publiques comme de simples reflets des seuls intérêts des classes dominantes.

L'État est un acteur essentiel du processus de mondialisation. Il défend fondamentalement ses propres intérêts commerciaux et financiers, notamment auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce et du Fonds Monétaire International, institutions auxquelles il n'est pas obligé en soi d'appartenir. Il se présente comme un instrument de défense des intérêts particuliers nationaux, mais aussi du fonctionnement des lois du capitalisme. La militarisation des États-Unis (dont les dépenses militaires représentent une somme équivalente à celle de toutes les dépenses militaires des autres pays du monde) est la réponse principale apportée à ces nouvelles menaces, au détriment d'efforts éventuels de solidarité et de justice sociale. Sans une puissance économique forte, le secteur militaire ne peut affirmer son rôle sécuritaire. L'exemple soviétique est là pour rappeler que les forces

¹⁰ Albert O. Hirschman (1945), *National power and the structure of foreign trade*, University of California Press, Berkeley, etc., 1980

¹¹ Thomas Schelling (1958), *International Economics*, Allyn and Bacon, Boston

¹² David A. Baldwin (1985), *Economic Statescraft*, Princeton, Princeton University Press

militaires ne peuvent s'exprimer avec efficacité sans une économie puissante, adaptée et capable de financer le besoin de sécurité des citoyens. Pour la plupart des Etats, à l'exclusion des grandes puissances, la mondialisation se présente comme un facteur de privatisation des économies nationales et comme l'instrument privilégié de l'hégémonie américaine. En fait, la complexité du monde apparaît dans toute sa violence et ses résultats géoéconomiques parfois inattendus, voire aléatoires. Il est vrai que l'Etat n'est pas une entité complètement abstraite, il est composé de lobbys qui défendent leurs intérêts, même dans les démocraties. Dans ce contexte, l'Etat peut être l'otage d'intérêts particuliers. La complexité croît avec le fait que tous les acteurs économiques sont complexes, ils exercent plusieurs fonctions qui mettent leurs propres intérêts en conflit et les rendent schizophrènes. Il est alors difficile de définir une fonction de préférence collective, compte tenu de la difficulté à faire émerger clairement des choix individuels dans leurs rapports avec les choix collectifs.

I.3. Les sanctions économiques internationales, pour quelle efficacité ?

L'analyse des sanctions économiques internationales n'a pas vraiment intéressé les théoriciens de l'économie, car elles remettent en cause les hypothèses de départ de leurs schémas. La théorie des jeux et la théorie des Choix Publics (*Public Choice*) ont cependant abordé cette question, sans pour autant s'interroger sur l'efficacité des actions entreprises. Pour W. H. Kaempfer et A.D. Lowenberg¹³, la théorie du *Public Choice* semble pouvoir contourner la difficulté posée par une conception de l'État en tant qu'acteur unique des relations internationales, en mettant en évidence le rôle des différents groupes d'intérêts. Les sanctions économiques peuvent avoir un impact politique sur le pays cible, même les dommages économiques, généralement insuffisants, envoient un signal au groupe d'opposition au régime en place à l'intérieur du pays-cible. La théorie des jeux constitue aussi un instrument fondamental d'analyse des sanctions économiques, mais cette méthode présente des hypothèses restrictives¹⁴, comme la simultanéité des décisions, l'unité et la rationalité des acteurs.

Quelques études non formalisées des sanctions économiques ont surtout fait l'objet de débats sur des études de cas, qui semblent fournir quelques principes fondamentaux. Klaus Knorr¹⁵ conduit une analyse en termes de coût-efficacité de l'utilisation des sanctions économiques internationales, en appliquant des hypothèses discutables. L'utilisation des relations économiques extérieures comme moyen de pression politique est une application de "valeurs économiques" comme "ressources de puissance", notamment la fourniture de biens et de services, l'ouverture de marchés,

¹³ W. H. Kaempfer et A.D. Lowenberg (1992), *Using threshold models to explain international relations*, *Public Choice*, 73 (4), pp 419-443. Voir aussi : W. H. Kaempfer et A.D. Lowenberg (1989), *The theory of international economic sanctions. A Public Choice approach: reply*", *The American Economic Review* 79 (5), December, pp 1304-1306

¹⁴ Lisa L. Martin (1992), *Coercitive cooperation*, Princeton University Press, Princeton

¹⁵ Klaus Knorr (1984), *Economic relations as an instrument of national power*, in Gordon H. McCormick, Richard E. Bissell (eds) (1984), *Strategic dimensions of economic behavior*, Praeger, New York, pp 183-207

l'extension des prêts, les dons financiers, les transferts de technologie ou le gel des avoirs bancaires. Ces biens et services permettent à la fois d'engager une procédure de coercition et de développer un pouvoir structurel en soutenant ou en combattant les pays étrangers, grâce à l'utilisation de sanctions positives ou négatives. La puissance économique est une arme qu'il faut savoir utiliser à bon escient. La fragmentation des expertises politiques et économiques entre différentes bureaucraties en est en grande partie responsable. La " théorie de la convergence ", selon laquelle le développement des échanges commerciaux entre l'Union soviétique et les pays occidentaux aurait pu entraîner une modernisation de l'économie soviétique et une érosion de l'idéologie communiste, n'est pas avérée. Pour Jacques Fontanel et Liliane Bensahel¹⁶ plusieurs utilisations des " armes économiques " sont possibles, à l'intérieur d'une stratégie qui demande à être rigoureuse. Dans ce cadre, les décisions économiques n'ont pas pour objectif le bien-être de l'économie nationale, ni son développement, mais plutôt l'affaiblissement ou l'asservissement d'une autre économie.

Les sanctions à l'encontre des grandes puissances sont souvent inopérantes, notamment lorsque deux pays, aux intérêts de court terme cohérents, ne souhaitent pas participer à une action collective. Depuis le Sommet du G-20 de 2009, la Chine s'est vue reconnaître le statut d'interlocuteur principal des Etats-Unis, dans le cadre limité d'un « partenariat à intérêts communs immédiats sur fond de rivalité sourde et lointaine... c'est la naissance de la « Chinamérique »¹⁷. Face à ses déficits commerciaux¹⁸ et publics, les Etats-Unis sont conduits à offrir un partenariat privilégié à une Chine dont les fonds souverains libellés en dollars et portant pour un quart au moins sur la dette fédérale extérieure américaine. La Chine dispose d'énormes réserves en devises, de l'ordre de 2000 milliards de dollars. Dans ces conditions, les deux pays doivent collaborer, car la Chine ne peut accepter sans frémir un effondrement du dollar et la perte de son principal client. Même si elle souhaite réduire à terme le risque « dollar », notamment en utilisant l'euro et même sa propre monnaie dans les échanges, elle est aussi dépendante de sa coopération avec les Etats-Unis. Or, ces deux pays vont sans doute s'entendre en matière d'environnement et d'énergie en défaveur de la lutte internationale contre le changement climatique, en restant à l'écart du mécanisme du Protocole de Kyoto (entraînant avec eux l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et l'Australie), alors même qu'ils sont, avec 40 % du total mondial, les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre. Si les États-Unis ont besoin de la croissance chinoise, la Chine considère que trop de pressions sur les conditions de sa production remettrait en cause les conditions de son développement. Comme la prise de conscience de la menace de changement climatique est forte, les Etats-Unis se proposent d'apporter son efficacité technologique à la Chine en vue de lui permettre de faire face à la pollution, ce qui aurait aussi l'avantage de réduire le déséquilibre de son commerce extérieur avec l'économie chinoise. Une aide

¹⁶ Jacques Fontanel et Liliane Bensahel (1992), *La guerre économique*, Arès XIII/4, décembre, Grenoble, pp 9-50

¹⁷ Rogalski, M. (2009), Chine/Etats-Unis, le nouveau G2, Le débat stratégique, CIRPES, Septembre

¹⁸ Le déficit commercial US atteignait 680 milliards de \$ en 2008, surtout concentré sur ses échanges avec la Chine. En 2007, les exportations de la Chine vers les Etats-Unis ont été cinq fois plus importantes que leurs importations de produits américains.

technologique massive des Etats-Unis dans ce domaine permettrait à Pékin de faire face aux dégâts de la pollution et à Washington de rendre moins déséquilibré son commerce extérieur avec son partenaire. Ainsi, la Chine, sans effets de force militaire, a mis en évidence sa force juvénile et sa capacité à dépasser son rival dans deux décennies. Il reste à souhaiter que cette montée en puissance ne s'accompagne pas de nouvelles tensions dont l'expression militaire pourrait avoir des effets désastreux.

Les relations économiques internationales doivent être interprétées sous un angle stratégique, elles expriment le jeu complexe des rapports de force internationaux. Elles restent cependant peu nombreuses, en comparaison de l'importance réelle qu'a eue l'utilisation de l'arme économique dans l'histoire des relations internationales. Le refus de la science économique moderne d'inclure les aléas politiques tend à la rendre de moins en moins compréhensible pour l'action immédiate. Pourtant, la question a déjà été posée par plusieurs analystes : la concurrence internationale ne charrie-t-elle pas dans son sillage une nouvelle forme de guerre.

II - La concurrence économique internationale, nouvelle forme de guerre ?

Sous l'impulsion des stratégies des firmes multinationales et des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui poussent de concert à l'ouverture des frontières et aux concentrations, la mondialisation des valeurs, des échanges et des productions de biens et services se développe. Pour les libéraux, ce processus est irréversible et il conduit au déclin du pouvoir économique des Etats. Pour d'autres économistes, le retour de l'Etat au premier plan de la scène économique est programmé, non seulement en période de crise du système du fait de déséquilibres récurrents, mais aussi pour répondre à une compétitivité fondée sur des avantages construits au niveau de la formation, de la recherche-développement, des infrastructures du pays, autant de secteurs dans lesquels le pouvoir central s'engage au moyen des biens publics.

II.1. La paix comme conséquence de mondialisation pour les libéraux ou la priorité accordée à la sécurité nationale pour les néo-mercantilistes

Très critiquée par les tenants de la " géoéconomie " ou du " néo-mercantilisme ", la théorie de la globalisation constitue un prolongement actuel de la théorie libérale du commerce international. Elle juge favorablement le développement des interdépendances économiques internationales, garantes de la paix¹⁹. L'économie internationale a subi des transformations structurelles irréversibles, qui rendent difficile la déclaration d'une " guerre économique " que les Etats ne peuvent plus engager, faute d'instruments économiques publics disponibles, et que les citoyens,

¹⁹ Sachs, J.D. (1995), Consolidating capitalism, Foreign Policy, Spring, p 51

bénéficiaires du processus, ne souhaitent plus l'exercice. Jagdish Bhagwati²⁰ estime que le rôle économique de la puissance publique tendra de plus en plus à s'estomper et que l'économie internationale pourra à terme engranger les bénéfices retirés du commerce, par la loi des avantages comparatifs. Cependant, si pour Kenichi Ohmae²¹, la fin des Nations est inscrite dans la logique pacifique et plutôt bienveillante de l'économie de marché, pour Robert Reich²² la désintégration inéluctable des économies nationales risque d'accroître l'insécurité, les inégalités et la paupérisation. Par une politique industrielle adaptée, le gouvernement des États-Unis doit se situer au regard d'un objectif naturel, celui de devenir le seul arbitre d'une économie désormais globalisée. Avant l'émergence de la Chine, voire du Brésil et de l'Inde, de nombreuses analyses ont plutôt prédit plutôt une domination de l'économie mondiale par une Triade États-Unis - Japon - Europe. Dans ces perspectives, l'État-Nation serait de plus en plus au service d'intérêts particuliers et il perdrait toute autorité par rapport aux évolutions de l'économie planétaire. Les firmes transnationales et les marchés seraient désormais les principaux acteurs de l'économie internationale. Les marchés et les firmes favorisent la mobilité du capital et les procédures de délocalisation, ils limitent l'action macroéconomique des États, ils conduisent à l'égalisation des coûts du travail et à l'obsolescence progressive des droits des travailleurs et de la sécurité sociale. Dans ce cadre, l'économie mondiale est caractérisée par l'essor des nouvelles technologies et l'émergence d'une élite. L'idée de la nationalité d'une entreprise perd son sens, car la monnaie, la technologie, les usines passent les frontières avec de moins en moins de restrictions.

Cependant, le gouvernement des États-Unis, qui se réfère constamment au libéral Jefferson et applique plutôt les stratégies économiques de l'interventionniste Hamilton, considère qu'une politique industrielle adaptée est nécessaire en vue de maîtriser la concurrence internationale sur les industries à haute valeur ajoutée et de maintenir ainsi le niveau de vie des citoyens. Robert Reich, ancien Ministre du travail de Bill Clinton, prône un "nationalisme économique positif"²³. La restauration (après le déclin) des revenus de la majorité de la population grâce aux financements de la minorité privilégiée souligne le bien-fondé à long terme de la politique libérale, fondée sur la recherche exclusive de la maximisation du profit et des dividendes. En France, les études autour de la mondialisation se sont aussi fortement développées en France, mais elles ne prennent pas toutes en considération les facteurs politiques et stratégiques. Elles s'opposent entre ceux qui pensent la mondialisation heureuse et ceux qui la considère comme un phénomène purement inégalitaire, qui conduit aux crises économiques et à la guerre économique²⁴.

Pour les nouveaux mercantilistes, le diagnostic d'une économie nationale irrévocablement soumise au jeu des intérêts économiques tout puissants

²⁰ Bhagwati, J. (1992), *Regionalism and Multilateralism : an overview*, in J. De Melo and A. Panagariya, *New Dimensions in Regional Integration*, The World Bank, Washington.

²¹ Ohmae, K. (1995), *The end of the Nation-State*, The Free Press, New York.

Ohmae, K. (1995), *Putting global logic first*, Harvard Business Review, Jan/Feb, 119-125

²² Reich, R. (1992), *The work of Nations*, Vintage Books, New York.

²³ Reich, R. (1993), *L'économie mondialisée*, Dunod, Paris

²⁴ Voir par exemple Minc, A. (1997), *La mondialisation heureuse*, Pocket, Paris. Ladarde, P. & Maris, B. (1998), *Ah Dieu! que la guerre économique est jolie*, Albin Michel, Paris

n'est pas souhaité. Les théoriciens des relations internationales s'intéressent certes aux opérations commerciales des Nations, mais aussi aux considérations politiques des relations entre les Etats. Les analyses néo-réalistes²⁵, empirique et descriptive, reprennent, en les modernisant, certaines analyses mercantilistes qui présentent le commerce comme un instrument au service de la politique de puissance de l'État. Elles s'inscrivent généralement dans le domaine de la politique économique et non la théorie économique "pure". Même si leur démarche ne repose pas sur des fondements théoriques précis (elles empruntent certaines conceptions mercantilistes, mais aussi listiennes ou institutionnalistes), elles ont été présentées comme une alternative aux lectures libérales et marxistes des relations internationales. Elles soulignent les liens entre la puissance économique et la sécurité nationale et les interactions entre les actions gouvernementales et les mutations de l'économie internationale. Elles se proposent de promouvoir la puissance de l'Etat dans les domaines économiques et militaires, même si cette quête du pouvoir peut conduire à des conflits avec d'autres Etats ambitieux. Le courant néo-mercantiliste souligne son "réalisme", qui contraste avec l'irréalisme des hypothèses de la théorie orthodoxe. L'observation des faits politiques concrets est privilégiée, plutôt que l'énoncé de théorèmes généraux quant au fonctionnement des mécanismes économiques. Ce courant insiste sur le rôle important des institutions nationales, plus valorisées que les fonctions imparfaites d'institutions internationales souvent éloignées de la promotion des intérêts économiques nationaux. Ce type d'analyse se veut empirique, plus que théorique, elle se propose dans une démarche opérationnelle au service des gouvernants, véritables représentants des citoyens nationaux.

La logique néo-mercantiliste conduit à élargir l'analyse de la sécurité nationale à la sphère économique. Michael Borrus et John Zysman²⁶ affirment ainsi qu'il est impossible de dissocier les objectifs de sécurité économique et militaire. Si la dimension économique est essentielle à l'expression de la puissance des Etats-Unis, les ressources industrielles et technologiques ont soutenu la puissance militaire nationale. Les alliances des Etats avec le gouvernement américain sont fondées sur une assistance sécuritaire qui s'accompagne d'une acceptation des objectifs définis par les Etats-Unis. Les ressources économiques s'appliquent à l'exercice du pouvoir international et elles soutiennent une force militaire qui, en retour, soutient l'exercice hégémonique du gouvernement des Etats-Unis dans le contrôle des relations internationales. La politique économique américaine a toujours été fondée sur des considérations géoéconomiques, alors même que le gouvernement des Etats-Unis se présente comme le défenseur d'un libre-échange économique impartial et apolitique. Cette présentation moderne du mercantilisme ne se borne pas à étudier l'utilisation de l'arme économique, elle s'intéresse aussi à une conception plus étendue des conflits

²⁵ Pour une analyse du néo-réalisme, voir Jean-Jacques Roche (1994), *Théories des relations internationales*, Montchrestien, Collection Clefs, Paris

²⁶ Michael Borrus and John Zysman (1992), *Industrial competitiveness and American national security*, in Wayne Sandholtz, Michael Borrus, John Zysman, Ken Conca, Jay Stowsky, Steven Vogel, Steve Weber (1992), *The highest stakes - The economic foundations of the next security system - A Berkeley roundtable on the international economy (BRIE) project on economy and security*, Oxford University Press, New York, Oxford, pp 7-52

internationaux, qui intègre la concurrence internationale, c'est-à-dire celle de la guerre économique au sens large.

La guerre est susceptible de prendre des formes nouvelles fondées sur des formes d'esclavage économique au profit des grandes firmes multinationales, sans autres champs de bataille qu'un marché faiblement concurrentiel. La question ne se pose pas seulement pour les firmes militaires ou pétrolières dont on distingue peut-être plus facilement le lien entre marché et conflit. Les multinationales, mêmes les plus inoffensives, conduisent n'importe quel espace d'échange et de commerce à des enjeux de conflictualité. Enfin, la mondialisation contribue à l'érosion du pouvoir réel des Etats (au sens de représentant de l'intérêt public collectif), en remettant leur pouvoir coercitif aux mains des plus grandes multinationales, et en reléguant au second plan les canaux diplomatiques au profit des « mécanismes régulateurs » du marché.

Les Etats-Unis possèdent en même temps une puissance militaire et économique inégalée sur l'ensemble de la planète²⁷. Dans ce contexte, il faut se rappeler les mots du Roi Lear « On obéit à un chien quand il a le pouvoir ». Or, le gouvernement des Etats-Unis affiche une volonté certaine de domination économique, commerciale et culturelle. Il se donne les moyens militaires pour la faire respecter le cas échéant. Cette volonté hégémonique assumée ne manquera pas de contestations croissantes dans le monde entier. Le gouvernement américain, sous couvert d'intérêt national, cherche à limiter tous les risques économiques, politiques et militaires. Dans ce contexte, il a tendance à s'exprimer comme un gouvernement mondial, dominé sans partage par l'économie des Etats-Unis et imposé par la force de leur outil militaire surdimensionné.

II.2. Les conflits de puissance

Aujourd'hui, le débat reste très dispersé, avec un fond commun, mais des analyses, des instruments d'étude et des langages souvent différents. Un certain refus point aujourd'hui d'une économie sans frontières, alors même que les intérêts des Nations divergent encore substantiellement. De nouveaux champs d'affrontement interétatiques, non plus limités à un niveau national, mais régional, apparaissent. Pour Robert Gilpin²⁸, la théorie « structurelle » qu'il cherche à définir propose une alternative aux trois idéologies des relations internationales, libérale, marxiste et nationaliste. Se référant à la théorie mercantiliste, il souhaite une interprétation « réaliste » des rapports internationaux, insistant sur l'évolution des structures du système international et le jeu contradictoire des différentes ambitions nationales dans les négociations interétatiques en matière monétaire, commerciale ou d'investissement, dans un contexte économique international marqué par le chômage et les inégalités de développement. La

²⁷ Fontanel, J. (§(2004), Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Avant-propos de Kenneth Arrow, Collection Côté Cours, Grenoble, p. 17 et s.

²⁸ Gilpin, R. (1981), War and change in international politics, Cornell University Press, Cambridge.

résurgence du protectionnisme et des guerres commerciales entre grands blocs régionaux serait alors à craindre.

Au début des années 1990, pour Lester Thurow²⁹, le scénario de la rivalité régionale est le plus probable. La restructuration de l'économie mondiale se ferait ainsi autour de trois pôles dominants, lesquels disposent d'une zone d'influence étendue, correspondant à la Triade, c'est-à-dire les États-Unis, le Japon et l'Union européenne (avec l'Allemagne comme économie dominante). Les firmes multinationales participeraient de ce processus de régionalisation économique, car elles resteraient attachées à leur pays d'origine. Dans ce système de quasi-blocs pratiquant entre eux un commerce "administré", la compétition ne sera plus militaire mais économique. L'État est alors sollicité pour pallier la faible compétitivité de l'économie nationale, en assurant notamment la diffusion des technologies militaires vers le secteur civil. La nature du lien entre les secteurs civil et militaire conditionne en grande partie la plus ou moins grande performance des économies capitalistes dans la concurrence économique. Elle est, par extension, essentielle pour comprendre l'évolution future de l'ordre international et la perte éventuelle de leur leadership par les États-Unis, au profit d'une gestion partagée avec le Japon et l'Europe. Cependant, la thèse du "déclin américain", très répandue au début des années 1990³⁰, n'a pas (encore ?) été confirmée dans les faits³¹.

Toutes ces analyses nourrissent cependant une certaine "obsession de la compétitivité", qui a pu être dénoncée, notamment par Paul Krugman³². Ce dernier rejette les discours en termes de "guerre économique", qu'il estime être dangereux pour la paix internationale. Il dénonce le danger de conduire au nom de la guerre économique des politiques néfastes à l'intérêt économique national, dans la poursuite de l'objectif illusoire de la compétitivité. Les appels au patriotisme national ne servent pas à rendre une économie plus compétitive, "un pays n'étant pas une société". Le pouvoir d'influence de l'État sur les structures économiques reste faible, ce qui contredit les positions de l'ancien Président Clinton, pour lequel "un pays est désormais comme une entreprise dans l'économie globale".

La réflexion sur la question de l'articulation entre le secteur civil et le secteur militaire avait mis en évidence l'existence de plusieurs types de capitalisme, plus ou moins bien adaptés à la guerre économique, laissant parfois entendre, notamment dans les années 1980-1995, la thèse du déclin du modèle anglo-saxon de capitalisme. Le secteur militaire trop important serait la manifestation la plus claire de la perte de compétitivité d'une économie américaine incapable de se renouveler³³. Ainsi, John Kenneth

²⁹ Thurow (1992), *La maison Europe*, Calmann Levy, Paris, 275p. Thurow, L. (1996), *The future of capitalism. How today's economic forces shape tomorrow's world*. William Morrow and Company, Inc., New York.

³⁰ Kennedy, P. (1988), *The Rise and Fall of the great powers – Economic change and military conflicts from 1500 to 2000*, Random House, New York. Kennedy, P. (1994), *Préparer le XXI^e siècle*, Editions Odile Jacob, Paris.

³¹ Fontanel, J. (2005), *La globalisation « en analyse »*. *Géoéconomie et stratégie des acteurs*, Collection Librairie des Universités, L'Harmattan, Paris

M. Dertouzos, R. Lester, R. Solow (1990), *Made in America*, Rapport du MIT, InterEditions

³² Krugman, P. (1994), *Competitiveness: A dangerous obsession*, *Foreign Affairs*, v.73, n°2, p.28-44

³³ Melman, S. (1974), *The permanent war economy*, Simon & Schuster, New York.

Galbraith³⁴ relie en partie son concept de technostructure à l'importance du secteur militaire dans l'économie américaine. Lester Thurow³⁵ fait, comme beaucoup d'autres, la distinction entre deux types de capitalisme, anglo-saxon et rhénan, dans la mise en place des rapports de puissance. Enfin, le lien entre les secteurs économique et militaire joue un rôle essentiel pour la puissance économique nationale, puisque la concurrence économique est de plus en plus technologique. La puissance militaire n'est pas essentielle à court terme à un pays pour s'assurer une place élevée dans la hiérarchie des nations, ce sont plutôt les pays qui ont une perception nette des enjeux de la " guerre économique " qui sont aujourd'hui les mieux placés dans la concurrence économique internationale. Toutes ces théories développées au début des années 1990 pariaient sur le "déclin américain", le modèle social-corporatiste rhénan étant présenté comme plus efficace.

Si dans les années 1980, l'Allemagne et le Japon, nains militaires, étaient considérées comme de grandes puissances rivalisant avec les Etats-Unis, aujourd'hui la plupart des grands pays industrialisés, en réflexion sur la notion de guerre économique, sont aussi ceux qui investissent le plus dans la sphère de la défense militaire, les Etats-Unis en premier. Les difficultés récentes des économies japonaise et allemande et les succès renouvelés de l'économie américaine ont renversé les pronostics. On parle désormais plus volontiers de la diffusion éventuelle du modèle anglo-saxon à l'ensemble des économies nationales qui en acceptent les normes et les comportements. Il n'en reste pas moins que la réflexion sur les formes possibles de capitalisme reste fructueuse pour expliquer l'évolution de la concurrence internationale et la recomposition des relations économiques internationales, selon des modes plus ou moins conflictuels.

Aujourd'hui, le postulat de la pensée libérale d'une paix entretenue par le respect des conditions du marché de circulation des facteurs et des biens est toujours l'hypothèse retenue. La paix est fondée sur l'équité et l'apport productif de chacun. Or, malgré la libéralisation du commerce et le rejet de la stratégie MAD, on assiste à une multiplication des conflits³⁶. La guerre en Afghanistan, en Irak, au Liban, les guerres civiles et le droit d'ingérence sont autant de signes annonciateurs du lien réduit qui unit le processus de mondialisation et la paix. La vitesse rapide d'un processus de globalisation favorise souvent les régions riches au détriment des régions pauvres, elle provoque une précarité devenue de plus en plus inacceptable compte tenu des capacités de production humaine et elle suggère l'hégémonie de certaines valeurs religieuses ou philosophiques qui ne sont pas reconnues par toutes les parties. Autrement dit, le processus de mondialisation trouve alors des freins, des oppositions et des contestations au fur et à mesure où son développement se réalise comme un objectif en soi, sans référence aux

³⁴ Galbraith, J.K. (1993), *Le pouvoir économique autonome : une vue économique*, in Jacques Fontanel (ed.), *Economistes de la paix*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble

³⁵ Thurow (1992), *La maison Europe*, Calmann Levy, Paris, 275p. Thurow, L. (1996), *The future of capitalism. How today's economic forces shape tomorrow's world*. William Morrow and Company, Inc., New York.

³⁶ Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse*, Collection « La Librairie des Humanités », L'Harmattan, Paris

valeurs éthiques, morales ou économiques qui concernent les nombreuses entités aux croyances religieuses ou métaphysiques variées³⁷.

L'égalité dans les rapports internationaux est discutée et discutable, compte tenu de règles de fonctionnement qui ne sont pas neutres. Le système économique international est largement dominé et organisé par les grandes puissances et par les firmes multinationales. Dans ces conditions, l'émergence d'une vraie égalité paraît illusoire. La paix libérale conduit à l'exacerbation des risques de conflit³⁸. La « globalisation heureuse » ne l'est pas pour le citoyen de base. La mondialisation d'aujourd'hui est accusée de développer les inégalités et les facteurs de conflits, en donnant le pouvoir aux acteurs de la finance internationale et à un monde marchand sans scrupule. Selon Amartya Sen, la mondialisation ne deviendra un processus fécond que si elle est capable de résoudre les questions d'emploi, de conditions de vie, de précarité et de solidarité. Elle ne dispose pas de mécanismes modérateurs, créant ainsi les conditions de violence au regard de la répartition des richesses.

Aujourd'hui, le marché du pétrole est un facteur de conflit, au regard de sa rareté relative croissante. Dans les 25 ans à venir, la consommation de pétrole devrait augmenter de 50 %, ce qui suppose la recherche de nouvelles stratégies et technologies en vue de réduire la rareté. Cependant, la volatilité du prix du pétrole n'est pas vraiment contrôlable. Goldman Sachs prédisait un prix du baril de pétrole à plus de 200 dollars le baril fin 2008, sans risque de baisse à suivre. Ces évolutions rendent très instables les prévisions économiques et elles se prêtent à une spéculation croissante dont on mesure aujourd'hui le caractère inégalitaire et déséquilibrant dans les périodes de doute. Le Committee for Economic Development (CED)³⁹ américain s'interroge plus généralement sur cette volatilité des prix du pétrole, qui pose la question du déficit public du budget, de l'affaiblissement du dollar, des tensions inflationnistes, de la flexibilité limitée de réduction des taux d'intérêt et de la récession mondiale, avec les désordres financiers à suivre, en défaveur du système financier américain. Trois explications habituelles sont données concernant les causes de ce phénomène. Elles sont toutes les trois réfutées par le gouvernement américain. La première explication concernant la volatilité des prix porte sur l'augmentation considérable de la demande, alors que le monde est à son taux d'extraction maximal, au regard de l'instabilité politique de certains pays producteurs. Cette analyse du « Peak Oil » à long terme est rejetée, car les réserves prouvées n'ont jamais été aussi importantes, les contraintes sur l'offre sont plus d'ordre politique que technologique ou géologique. La seconde explication insiste sur la spéculation des investisseurs institutionnels, mais les données n'apportent pas un réel soutien à cette thèse, ni auprès des producteurs de pétrole qui ont augmenté leur production, ni auprès des stocks sécuritaires (Strategic Petroleum Reserve⁴⁰) que les gouvernements auraient accrus (alors même

³⁷ Civilisations, globalisation et guerre (en collaboration notamment avec Arrow, Klein et Sen), PUG, Débats, 2003.

³⁸ Fontanel, J. (2008), La globalisation est-elle un facteur de sécurité ? in La guerre est-elle une bonne affaire ? Kauffmann, M., Serfati, C., Gallice, G., Fontanel, J., L'Harmattan, Paris

³⁹ CED (2007) *Reducing the Risks from Global Imbalances*. Committee for Economic Development, Washington.

⁴⁰ In the Energy Policy and Conservation Act (EPCA, P.L. 94-163)

qu'ils sont souvent utilisés pour lutter contre la rareté relative dans les temps difficiles). Les spéculateurs n'ont pas à être blâmés pour cette volatilité des prix du pétrole. La troisième explication porte sur le « big oil greed » des compagnies pétrolières qui s'enrichissent. Cette thèse n'est pas non plus retenue, car les bénéfices de ces sociétés ne sont pas plus élevés que celles des industries pharmaceutiques. Pour le gouvernement américain les causes sont d'ordre géopolitique. L'offre stagnante couplée avec une augmentation de la demande des pays émergents est due à la volonté de l'OPEP de ne pas augmenter leur production, considérant le marché comme étant équilibré au regard des investissements insuffisants des grandes compagnies pétrolières. D'autre part, la faiblesse du dollar pose problème, avec une relation toujours inversée avec le prix (exprimé en dollars) du pétrole. L'accumulation des fonds souverains pose des problèmes graves aux pays industrialisés, avec le risque de nombreuses interférences du Sud dans les économies du Nord. Enfin, l'insécurité mondiale et les guerres exercent une influence négative sur les pays qui recherchent la stabilisation politique. Si les Etats-Unis supportent un grand fardeau, ce pays assure en même temps la sécurité dans le monde, notamment pour éviter que les biens cruciaux au développement mondial ne soit pas accaparé et ne fasse pas l'objet de restrictions par des mouvements aux objectifs belligènes au regard de l'ordre mondial actuel. Les questions de l'Irak ou de l'Iran sont essentielles pour la pérennité du bien-être des citoyens américains. Le terrorisme doit être éradiqué et dans ce contexte le prix du pétrole retrouvera sa légitimité. Dans ces conditions, le gouvernement américain propose la dissuasion de sa force militaire pour développer la sécurité des approvisionnements. Il entend exercer des pressions auprès des producteurs de pétrole pour encourager le développement de l'exploitation des réserves et encourager les technologies qui réduisent la consommation énergétique. Enfin, le Congrès doit être interpellé en vue de réduire la capacité des marchés financiers à influencer le prix du pétrole.

La politique russe est structurellement contrainte par des facteurs économiques et par ses ambitions idéologiques. Elle souhaite renégocier les prix modérés qu'elle avait fixés avec les pays de la CEI en termes d'énergie et elle se propose de développer et de moderniser sa base industrielle, notamment en vue de consacrer les économies d'énergies afférentes à ces opérations (en respect avec le protocole de Kyoto) et d'améliorer la productivité. Cette politique de revalorisation des prix de l'énergie suppose des négociations longues. L'Union européenne et la Russie ont lancé un dialogue énergétique qui conduit à une augmentation significative des importations d'hydrocarbures russes, créant ainsi une forme de dépendance qui commence à inquiéter et à favoriser une diversification des approvisionnements vers d'autres fournisseurs pas nécessairement plus fiables. Dans ce cas, le marché tient compte de l'interdépendance et donc du facteur politique.

II.3. La paix, un débat controversé même parmi les membres de EPS (Economists for Peace and Security), ONG reconnue par l'ONU

L'organisation non gouvernementale EPS (Economists for peace security) propose d'améliorer la compréhension et la mise en œuvre de relations plus amicales entre les peuples et les Nations, en développant le désir de paix perpétuelle et universelle. Elle propose d'entreprendre des analyses économiques rigoureuses afin de présenter des alternatives politiques pacifiques et une meilleure information des politiques économiques en vue d'assurer la sécurité des hommes, condition essentielle de la dignité humaine et du bien-être. *Economists for Peace and Security* est une organisation composée essentiellement d'économistes ainsi que de citoyens concernés par les sujets de paix et de guerre en économie globalisée⁴¹. EPS engage des campagnes d'éducation et de sensibilisation sur le danger du nucléaire militaire, la mise en évidence des liens entre le désarmement et le développement et la détermination des causes économiques, des coûts et des conséquences des conflits. Son discours scientifique n'en reste pas moins flou, témoignant, par l'absurde, la nécessité de reconnaître à l'économie sa dépendance au politique, et donc au social. Les membres d'EPS ainsi présentés ont parfois modifié leurs conceptions à la suite des débats internes, mais les clivages n'en restent pas moins effectifs.

- Pour les tenants de la théorie de la globalisation (comme Jeffrey Sachs ou Robert Solow), les interdépendances économiques croissantes tendent à réduire l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie et la généralisation des règles du marché constitue un facteur de solidarité et de paix. Dans cette logique, le politique doit s'effacer devant les impératifs économiques, définis par une science économique non polluée par les préoccupations politiques de court terme. Trois postulats de base sont requis. D'abord, l'essor du commerce international est un facteur de paix, laquelle est la situation normale de l'économie de marché. Ensuite, l'amélioration de la connaissance de la science économique favorise à la fois le développement économique et le désarmement. Enfin, l'économie internationale a subi des transformations structurelles irréversibles, qui remettent en cause le rôle économique de l'État, et donc toute manifestation de « guerre économique » (et même de guerre tout court). La fin du rôle économique des États est inscrite dans la logique pacifique et plutôt

⁴¹ Le Fondateur, Robert J. Schwartz et son ami Robert Eisner⁴¹ ont recruté des économistes distingués afin de donner une crédibilité scientifique et humaniste à la nouvelle organisation. Jan Tinbergen, Wassily Leontief, Franco Modigliani, James Tobin, Kenneth Arrow, Lawrence R. Klein, Prix Nobel d'économie, mais aussi John Kenneth Galbraith, Andrew Brimmer et Barbara Bergmann acceptèrent d'être trustees de l'organisation nouvelle, ECAAR. En 1993, suite à la fin de la course aux armements engagée entre les États-Unis et l'Union Soviétique, *Economists Against the Arms Race* devint *Economists Allied for Arms Reduction*. Sous ce nouveau nom, ECCAR continue de s'intéresser à la question du nucléaire en soutenant notamment le traité de non prolifération et en commençant à étendre son réseau à travers des filiales étrangères indépendantes. De nouveaux lauréats du prix Nobel se joignent à l'organisation parmi lesquels Oscar Arias, Amartya Sen⁴¹, Robert Solow et Douglass North. *Economists Allied for Arms Reduction* devient *Economists for peace and Security* en janvier 1995 pour prendre en compte la complexification des relations internationales liées au désarmement, au développement, à la sécurité, à la guerre et à la paix. En 1996, les membres fondateurs recrutent James K. Galbraith pour occuper la Chaire du conseil d'administration. Aujourd'hui d'autres Prix Nobel ont adhéré à cette organisation prestigieuse, notamment Joseph Stiglitz, Georges Akerlof, William Sharpe et Daniel Mc Fadden.

bienveillante du capitalisme. Dans ces conditions, la lutte contre la course aux armements constitue d'abord un refus des idées nationalistes, mercantilistes ou communistes. Il s'agit d'empêcher que ces idées non libérales ou militaristes conduisent à court terme à une guerre, qui ferait régresser les perspectives de paix contenues dans l'économie de marché.

- Pour les économistes d'inspiration marxiste, la lutte des classes n'a pas disparu. Les tensions internationales trouvent leur origine dans les contradictions fondamentales du système capitaliste. Autrement dit, les conflits et la guerre des classes et des nations sont inscrits dans les fibres même du capitalisme.

- Pour Robert Reich, conformément à la politique de Bill Clinton (dont il était l'un des conseillers les plus écoutés), un pays doit être conduit comme une entreprise, dans ses relations de concurrence et de compétition. La désintégration inéluctable des économies nationales risque d'accroître l'insécurité et la paupérisation. Par une politique industrielle adaptée, les États-Unis sont destinés à être le seul arbitre d'une économie désormais globalisée, dans le cadre d'une paix internationale « contrôlée ». Dans cette perspective, les États cherchent à promouvoir leurs intérêts propres sur la scène mondiale, mais l'exemple de la société américaine, fondée sur la démocratie et la liberté, constitue un facteur de paix internationale.

- De nombreux économistes, d'Amartya Sen à Stanislav Menschikov mettent en évidence la domination des pays riches, au détriment des peuples pauvres et des exclus. Le conflit militaire est remplacé par la guerre économique, qui est d'abord et avant tout un problème de puissance s'exprimant dans toutes les dimensions de la vie sociale et culturelle. Par ailleurs, les sanctions en vue de provoquer des dommages économiques importants à un pays pour qu'il change de politique (apartheid, violation des droits des minorités, tyrannies etc.) constituent un instrument de puissance incontestable. L'idéologie de la mondialisation par le marché n'est en réalité que la mise en évidence de la pensée dominante, dont l'objectif est le maintien, sans coercition, de l'hégémonie américaine. Dans ces conditions, la conquête des marchés se substitue, au moins partiellement, à l'invasion territoriale. Il s'agit d'une guerre permanente, engagée par les nations et leurs entreprises, en vue d'un partage plus favorable de la production mondiale en faveur des intérêts nationaux. Les restrictions et les obstacles douaniers, les contingentements, les normalisations industrielles, l'espionnage et l'intelligence économiques, le contrôle direct ou indirect des marchés financiers, la recherche constante de « monopoles » sont autant d'armes aussi destructrices qu'efficaces pour la recomposer la hiérarchie internationale des puissances au profit des États qui les utilisent. La résurgence du protectionnisme et des guerres commerciales entre grands blocs régionaux est à craindre.

- La guerre est aussi économique. Le renouveau de l'analyse institutionnaliste et historique met en évidence le fait qu'il n'existe pas un mais plusieurs types de capitalismes, plus ou moins bien adaptés à la guerre économique. Ces analyses ont, en leur temps, défendu la thèse du déclin du modèle anglo-saxon de capitalisme, et donc de l'économie américaine. La question qui se pose est de savoir s'il faut développer des biens publics internationaux, notamment celui de la sécurité mondiale, par la réduction progressive des dépenses militaires.

Compte tenu de l'importance des divergences entre les membres de l'Association, on peut bien se demander ce qui réunit encore ses membres sur la question cruciale de la mondialisation, si ce n'est le refus de la guerre et des conflits. La réponse est simple. D'abord, une guerre mondiale aurait des conséquences épouvantables pour l'humanité. Ensuite, la course aux armements constitue un acte anti économique. Enfin, la recherche de la paix passe aussi par le refus des dominations, des inégalités excessives et de la pauvreté mondiale.

II.4. Une analyse « humanitaire » de l'économie

L'économie politique de l'humanitaire est un concept nouveau, développé par les organisations non gouvernementales⁴². Peu d'économistes se sont penchées sur la question. Les Nations sont en sécurité lorsqu'elles peuvent à la fois garantir les droits de leurs citoyens et préserver l'environnement pour les générations futures. L'intervention humanitaire est nécessaire pour défendre des valeurs universelles (droits de l'homme et respect de la loi), même au prix d'interventions dans les affaires intérieures d'Etats souverains⁴³. La recherche de la satisfaction des besoins suppose une action collective, engagée par l'Etat ou par des organisations non gouvernementales, en vue de réduire la pauvreté, d'améliorer les conditions de vie de chacun et d'assurer la dignité (refus de l'esclavage) et la sécurité (lutte contre les menaces et les violences) des hommes. Il s'agit donc de mettre en évidence les intérêts collectifs en vue de créer des espaces de solidarités entre les gouvernements⁴⁴. Au niveau international, le recours à la violence est interdit et, depuis 1945, les Etats ont perdu la compétence de guerre.

Les économistes fondent leurs analyses de l'humanitaire civil sur les mêmes bases que celles qui prévalent pour le monde abstrait sur lequel ils travaillent. Le rôle de l'action humanitaire dans la vie économique fait l'objet de débats sur son opportunité, d'autant que la perception "humaniste" de l'économie n'est pas particulièrement justifiée au regard des hypothèses retenues par les économistes. Pour les mercantilistes qui insistent d'abord sur la puissance du Prince ou pour les libéraux, qui sont convaincus que la concurrence reste le meilleur système de promotion de l'économie, l'action humanitaire n'est au mieux qu'un pis-aller conjoncturel. La loi de population de Malthus condamne même les politiques « humanitaires » d'aide en utilisant la célèbre parabole du gâteau

⁴² Fontanel, J., Geslin, A. (2008), Political economy of the humanitarian actions, in Fontanel, J., Chatterji, M. (2008) War, peace and security, Contributions to Conflict Management, Peace Economics and Development, Preface Walter Isard, Emerald Publishing, London.

⁴³ La promotion et la protection des droits de l'homme conduisent à la condamnation absolue des génocides, des crimes contre l'humanité et de la purification ethnique. C'est la consécration progressive de la doctrine Kouchner-Bettati sur l'ingérence humanitaire, droit ou devoir d'assistance à peuple ou minorité en danger, soutenue par la France à l'ONU depuis 1987. La démocratie est alors revendiquée et, avec la création des tribunaux internationaux, les leaders politiques sont devenus responsables individuellement devant le droit criminel international.

⁴⁴ Serge Sur, Aspects juridiques de l'intervention des pays membres de l'Otan au Kosovo, Défense Nationale, décembre 1999 p. 50

à partager. Pour l'analyse marxiste, la politique humanitaire n'a pas de sens dans le système d'exploitation des hommes que constitue le capitalisme. Pour l'école néo-classique, le système d'économie de marché qui conduit à la fois à l'équilibre et à l'optimum, n'a que faire d'une politique humanitaire qui remet en cause la prééminence nécessaire de l'individualisme et de l'égoïsme dans les choix économiques. Plus en phase avec des actions, François Perroux a défini les coûts de l'homme, à savoir nourrir les hommes, soigner les individus et libérer les esclaves comme objectifs fondamentaux de l'économie⁴⁵. Amartya Sen⁴⁶ analyse, quant à lui, les "entitlements" (c'est-à-dire les droits de l'homme) comme l'indicateur fondamental du développement économique d'une société. Les inégalités économiques fondées sur la domination créent les conditions de la misère et de sa compagne la mort. Ainsi, de manière inévitable, le militaire et l'économique sont mis en opposition. Le sous-développement constitue une menace pour la paix mondiale. Pour les partisans du Nouvel Ordre Economique International, le désarmement apparaît plutôt comme une conséquence du développement.

Concernant l'action militaire, la justification « humanitaire » semble poser moins de problèmes aux économistes, car cette interprétation les dispense d'une analyse spécifique, sur un terrain dont les valeurs extra économiques semblent dominer. Il est difficile de distinguer les opérations engagées au titre de l'intervention humanitaire de celles qui sont fondées sur le maintien de la paix (peacekeeping), même si les secondes ont pour vocation de succéder généralement aux premières. Ces opérations militaires ont un coût modéré, inférieur souvent à 0,5 % des dépenses militaires mondiales, ce qui peut les rendre économiquement justifiées. Elles ont pour but de dissuader un comportement agressif, contraindre les belligérants à adopter un comportement conforme aux règles internationales, apporter une assistance humanitaire et soutenir un processus de paix. Une pacification des esprits est recherchée, avec la mise en place d'institutions démocratiques. Ces actions supposent une modification des rapports contraints entre les Etats concernés. Cependant, les difficultés d'application de l'ingérence militaire à des fins humanitaires sont nombreuses. L'ONU s'est souvent discréditée dans les opérations de maintien de la paix, dont l'utilité était discutable.

L'assistance humanitaire cherche à apaiser les souffrances des victimes de guerre. Cependant, les critères de soutien des Etats-Unis et des pays occidentaux sont fondés d'abord sur les intérêts nationaux. Les désastres humanitaires touchent l'opinion publique, mais les Etats pratiquent le cynisme réaliste. Ainsi, les Etats-Unis se sont délibérément affranchis du refus du Conseil de sécurité de l'Onu d'intervenir en Irak, abolissant ainsi l'égalité souveraine des Etats admise par la Charte. C'est le retour à la « Realpolitik ». La question des droits de l'homme passe au second plan au

⁴⁵ Perroux, F. (1955), *L'Europe sans rivages*, Presses Universitaires de France, Paris. La fonction de lutte contre la faim est naturelle à l'économie. La volonté de soigner les gens répond aussi à cette volonté de respect de la vie, mais l'espérance de vie diverge fortement selon les Nations et leur niveau de développement. Enfin, l'exigence de la libération des esclaves fait référence sans doute à la nécessité du développement économique, mais pas dans n'importe quelle situation.

⁴⁶ Sen Amartya (1982), *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press. Oxford.

regard des intérêts économiques et politiques. Or, les politiques de l'humanitaire s'inscrivent dans le processus de la globalisation, les pays développés en profitant pour fixer leurs propres normes. L'économie contemporaine reste cependant un champ de guerre, contrôlé par les organisations internationales, qui défendent les principes humanitaires nécessaires au fonctionnement normal du marché. L'aide économique n'est que rarement mentionnée, puisque l'économie de marché est sensée lutter, à terme, contre la pauvreté et la misère. La question est de savoir si l'on veut une guerre sans mort ou des morts sans guerre. Les Etats-Unis n'offrent que 0,14 % de leur PIB pour l'aide extérieure, contre 0,4 % pour l'Europe et 0,5 % pour la France. La politique humanitaire devient un instrument de choix stratégiques. En 1994, Clinton affirmait que tout engagement national ne pouvait avoir lieu que s'il faisait progresser les intérêts nationaux américains. Le contrôle des matières premières et des matières énergétiques demeure notamment un instrument important de stratégies des grandes puissances.

CONCLUSION

Le constat des dérives et dommages collatéraux de la mondialisation sont facilement identifiables, notamment la financiarisation des échanges (productrices de risques inversés et de crises pérennes), la militarisation des rapports privés et la privatisation des activités publiques. La mondialisation forcée et inégale ignore les identités culturelles et les enjeux d'un développement durable, et elle favorise la superpuissance hégémonique et autoritaire. Cependant, celle-ci sera inévitablement défiée, notamment aux plans religieux, philosophiques et culturels. Il en résultera de nouveaux risques sécuritaires. L'économie est à la fois une cause de guerre et un moyen des conflits armés. La "guerre" a changé de nature. Si elle n'est pas le souci principal des sociétés d'aujourd'hui, elle est une menace récurrente, sans bataillons sur un champ de bataille. Elle n'exprime plus un conflit sur un champ particulier, elle est diffuse, fondée sur des variables politiques, militaires et économiques. La guerre économique est au terrorisme d'Etat ce que les destructions guerrières sont aux conflits armés. Il s'agit d'utiliser les armes adaptées pour obtenir un droit ou l'exercice d'une domination. À ce titre, les blocus, les sièges ou les actions de puissance de type mercantilistes peuvent redevenir des techniques de guerre ou de conflit reconnus par les Etats. C'est pourquoi les valeurs économiques et militaires deviennent indissociables, ce qui exprime de manière claire la relation étroite entre la mondialisation et les rapports de force dans le monde d'aujourd'hui.

L'étude de " l'économie politique internationale " repose sur le présupposé que les relations commerciales internationales sont surtout déterminées par des facteurs politiques, c'est-à-dire principalement la recherche par les Etats d'une augmentation ou d'une consolidation de leur puissance relative dans la hiérarchie mondiale. De fait, la théorie néo-réaliste des relations internationales accorde une importance déterminante à la distribution de la puissance. Plusieurs analyses de science politique se sont inscrites dans cette perspective pour expliquer le déclenchement des guerres. Mais elles n'accordent pas toutes la même importance à la

dimension économique⁴⁷. De l'autre côté, l'hypothèse libérale du caractère pacificateur du développement des échanges commerciaux internationaux n'a jamais pu être confirmée de manière décisive par les études empiriques. Certes, les analyses empiriques des relations entre commerce et conflit se sont multipliées depuis les années 1980 mais elles ont généralement abouti à des résultats contradictoires. La causalité entre commerce et conflit⁴⁸ (et plus précisément, l'hypothèse que l'augmentation des échanges commerciaux entre deux pays diminue leurs conflits) a souvent été mise en évidence, mais ces résultats ont aussi pu être contestés⁴⁹. Il semble donc bien qu'il y ait la place aujourd'hui pour des analyses économiques non empiriques, discutant du lien entre politique et économie. De début du du XXI^e siècle est ainsi marqué par la résurgence des débats sur la relation entre la puissance économique et militaire nationale.

Bibliographie

Ambassade de France à Cuba (2009), « *Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique* », Rapport de Cuba sur la résolution 63/7 de l'Assemblée générale des Nations Unies, La Havane, Cuba.

Baldwin, D.A. (1985), *Economic Statecraft*, Princeton, Princeton University Press

Bamberger, R. (2008), *The Strategic Petroleum Reserve: History, Perspectives, and Issues*, Updated June 6, 2008, Specialist in Energy Policy Resources, Sciences, and Industry Division, Washington.

Bhagwati, J. (1992), *Regionalism and Multilateralism : an overview*, in J. De Melo and A. Panagariya, *New Dimensions in Regional Integration*, The World Bank, Washington.

Borror, M, Zysman, J. (1992), *Industrial competitiveness and American national security*, in Wayne Sandholtz, Michael Borror, John Zysman, Ken Conca, Jay Stowsky, Steven Vogel, Steve Weber (1992), *The highest stakes - The economic foundations of the next security system - A Berkeley roundtable on the international economy (BRIE) project on economy and security*, Oxford University Press, New York, Oxford, pp 7-52.

Bueno de Mesquita B. (1981), *The war trap*, Yale University Press, New Haven, London

CED (2007) *Reducing the Risks from Global Imbalances*. Committee for Economic Development, Washington.

⁴⁷ Voir par exemple Siverson R.M. (1991), *The diffusion of war : a study of its opportunity and its willingness*, University of Michigan Press. Edward D. Mansfield (1994), *Power, trade, and war*, Princeton University Press, Princeton. Bueno de Mesquita B. (1981), *The war trap*, Yale University Press, New Haven, London

⁴⁸ Solomon William Polachek (1980), *Conflict and trade*, Journal of Conflict Resolution, 24 (1), pp 55-78

⁴⁹ B.M. Pollins (1989), *Conflict, cooperation and commerce: the effect of international political interactions on bilateral trade flows*, American Journal of Political Science, 33 (3), pp 737-761

J.E. Roemer (1977), *The effects of sphere of influence and economic distance on the commodity composition of trade in manufactures*, The Review of Economics and Statistics, 59 (3), pp 318-327

Coulomb, F. (1998), *Les théories économiques de la guerre, de la paix et de la défense*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Pierre Mendès France de Grenoble, décembre.

Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2007), *The concepts of Economic War and Economic Conflicts in a Global Market Economy*, in Elsner Wolfram (ed.) *Arms, War, and Terrorism in the Global Economy Today. Economic Analyses and Civilian Alternatives*, Bremer Schriften zur Konversion, Band 13, LIT Verlag, Hamburg.

Daguzan, J.F., (1997), *Les Etats-Unis à la recherche de la supériorité économique*, (1997), Revue Française de géoéconomie, Les ressorts de la puissance économique américaine, L'Amérique conquérante. Stratégies pour le XXIème siècle, n°2, Eté.

Dertouzos, M., Lester, R., Solow, R. (1990), *Made in America*, Rapport du MIT, InterEditions

Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), *La guerre économique*, Ares XIII.4. Grenoble.

Fontanel, J. Ed. (2002), *Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie*. (Edition Jacques Fontanel, Avant-propos de K. Arrow), Collection Côté Cours, décembre.

Fontanel, J. (2003), *Civilisations, globalisation et guerre* (en collaboration notamment avec Arrow, Klein et Sen), PUG, Débats, 2003.

Fontanel, J. (2004), *Globalisation économique et sécurité internationale*. Introduction à la géoéconomie, Avant-propos de Kenneth Arrow, Collection Côté Cours, Grenoble, p. 17 et s.

Fontanel, J. (2005), *La globalisation « en analyse ». Géoéconomie et stratégie des acteurs*, Collection Librairie des Universités, L'Harmattan, Paris

Fontanel, J. (2008), *La globalisation est-elle un facteur de sécurité ?* in *La guerre est-elle une bonne affaire ?* Kauffmann, M., Serfati, C., Gallice, G., Fontanel, J., L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Geslin, A. (2008), *Political economy of the humanitarian actions*, in Fontanel, J., Chatterji, M. (2008) *War, peace and security*, Contributions to Conflict Management, Peace Economics and Development, Preface Walter Isard, Emerald Publishing, London.

Fontanel, J., Chatterji, M. (2008) *War, peace and security*, Contributions to Conflict Management, Peace Economics and Development, Preface Walter Isard, Emerald Publishing, London.

Galbraith, J.K. (1993), *Le pouvoir économique autonome : une vue économique*, in Jacques Fontanel (ed.), *Economistes de la paix*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble

Garten, J.E. (1997), *Business and Foreign Policy*, Foreign Affairs, May/June.

Gilpin, R. (1981), *War and change in international politics*, Cornell University Press, Cambridge.

Global Peace Index, Vision of Humanity (2009), *Global Peace Index Rankings*, [Peace%20ranking.webarchive](http://www.peace%20ranking.webarchive)

Hirschman, A.O. (1945), *National power and the structure of foreign trade*, University of California Press, Berkeley

Kaempfer, W.H. et Lowenberg, A.D. (1992), *Using threshold models to explain international relations*, *Public Choice*, 73 (4), pp 419-443.

Kaempfer, W.H., et A.D. Lowenberg (1989), *The theory of international economic sanctions. A Public Choice approach: reply*”, The American Economic Review 79 (5), December, pp 1304-1306

Kasputys, J.E. (2008), *Oil, the dollar, global imbalances, and the US economy*, Committee Economic Development (CED), Washington.

Kennedy, P. (1988), *The Rise and Fall of the great powers – Economic change and military conflicts from 1500 to 2000*, Random House, New York.

Kennedy, P. (1994), *Préparer le XXI^e siècle*, Editions Odile Jacob, Paris.

Knorr, K. (1984), *Economic relations as an instrument of national power*, in Gordon H. McCormick, Richard E. Bissell (eds) (1984), *Strategic dimensions of economic behavior*, Praeger, New York, pp 183-207

Krapels, E.N., (2008), *Financial Energy Markets and the Bubble in Energy Prices: Does the Increase in Energy Trading By Index And Hedge Funds Affect Energy Prices?* Executive Summary, Testimony Before the Subcommittee on Oversight and Investigations Of the Committee on Energy and Commerce, U.S. House of Representatives, June 23, 2008.

Krugman, P. (1994), *Competitiveness: A dangerous obsession*, Foreign Affairs, v.73, n°2, p.28-44

Lachaux, C., Lamoureux, C., Labbé, M.H. (1987), *De l'arme économique*, Fondation des Etudes de Défense Nationale, FEDN, Paris

Lachaux, C. (1992) *Sommes-nous en guerre économique ?*, Revue de Défense Nationale, juin.

Lagarde, P., Maris, B. (1998), *Ah Dieu! que la guerre économique est jolie*, Albin Michel, Paris

Lemeilleur, L. (1997), *Le pouvoir de sanctions économiques du Conseil de Sécurité*, Thèse de Droit Public, Grenoble

Lorot, P. (1997), *De la géopolitique à la géoéconomie*, Revue Française de géoéconomie, Pourquoi la géoéconomie ? Economica, Mars, n° 1, Paris.

Martin, L.L. (1992), *Coercitive cooperation*, Princeton University Press, Princeton

Mansfield, E.D. (1994), *Power, trade, and war*, Princeton University Press, Princeton

Marx, K., Engels, F. (1848), *Le Manifeste du Parti communiste*, Payot, Paris.

Melman, S. (1974), *The permanent war economy*, Simon & Schuster, New York.

Minc, A. (1997), *La mondialisation heureuse*, Pocket, Paris.

Murphy, R.P. (2008), *Oil Prices and the U.S. Dollar*, Written Testimony of Institute for Energy Research, Before the House Committee on Financial Services, July 24, 2008, Washington.

Ohmae, K. (1995), *The end of the Nation-State*, The Free Press, New York.

Ohmae, K. (1995), *Putting global logic first*, Harvard Business Review, Jan/Feb, 119-125.

Perroux, F. (1955), *L'Europe sans rivages*, Presses Universitaires de France, Paris

Polachek, S.W. (1980), *Conflict and trade*, Journal of Conflict Resolution, 24 (1), pp 55-78

Pollins, B.M. (1989), *Conflict, cooperation and commerce: the effect of international political interactions on bilateral trade flows*, American Journal of Political Science, 33 (3), pp 737-761

Reich, R. (1992), *The work of Nations*, Vintage Books, New York.

Reich, R. (1993), *L'économie mondialisée*, Dunod, Paris

Roche, J-J. (1994), *Théories des relations internationales*, Montchrestien, Collection Clefs, Paris

Roemer, J.E. (1977), *The effects of sphere of influence and economic distance on the commodity composition of trade in manufactures*, The Review of Economics and Statistics, 59 (3), pp 318-327.

Rogalski, M. (2009), *Chine/Etats-Unis, le nouveau G2*, Le débat stratégique, CIRPES, Septembre

Sachs, J.D. (1995), *Consolidating capitalism*, Foreign Policy, Spring,

Schelling, T. (1958), *International Economics*, Allyn and Bacon, Boston.

Sen Amartya (1982), *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press. Oxford.

Siverson R.M. (1991), *The diffusion of war : a study of its opportunity and its willingness*, University of Michigan Press

Sur,S. (1999) *Aspects juridiques de l'intervention des pays membres de l'Otan au Kosovo*, Défense Nationale, décembre.

Thurow (1992), *La maison Europe*, Calmann Levy, Paris, 275p.

Thurow,L. (1996), *The future of capitalism. How today's economic forces shape tomorrow's world*. William Morrow and Company, Inc., New York.

Williams, W.J. (2008), *Implications of a Weaker Dollar for Oil Prices and the U.S. Economy*, Before the Committee on Financial Services, United States House of Representatives July 24, 2008,